

Appel à projets de l'AFSSU pour 2011

Dossier de candidature

La prévention de l'école à l'université

réalisée par une équipe pluridisciplinaire

Titre « Si on rêvait... Image, Rêve, Récit, Ecriture, Partage »

Auteurs

1. Référent contact

Mme. Voisin Hélène

Fonction : Mme Voisin Hélène, Présidente de l'association "si on rêvait",
Directrice honoraire de Centre scolaire de l'Hôpital Trousseau (Paris)

Adresse : MDA 6, 60-62, rue St André-des-Arts 75006 Paris

2. Organisme

SI on rêvait : Association loi 1901, déclarée à Paris le 18 juin 2005

3. Acteurs du projet

Gérard Planchenault , photographe-formateur. Vice-président de l'association « Si on rêvait »

Marie-Bénédicte Béranger. Historienne d'Art. Membre du conseil d'administration

Hélène Gravier, professeure d'école spécialisée, Hôpital Trousseau, Paris, membre du conseil d'administration

Christine Marquant, professeure d'école spécialisée, EGPA, Nemours, membre du conseil d'administration

Sylvie Daubord-Vauchet, professeure d'école spécialisée, CMI Romagnat

Marie-France Custaud, retraitée E.N., directrice honoraire de l'école de La Timone Marseille, présidente de AJMC (enseignement à domicile)

Résumé

Ce projet est la prolongation et l'actualisation d'un atelier pédagogique proposé aux enseignants spécialisés travaillant dans des hôpitaux, des classes spécialisés ou au domicile de l'enfant malade. L'activité proposée se veut le prétexte à un acte de liberté, de revitalisation et de reconquête de l'estime de soi. Après s'être interrogé sur les problématiques qui sous-tendent les quatre temps de l'atelier, lesquels permettent à l'enfant ou à l'adolescent de passer de l'image au rêve, au récit ou à l'écriture, les porteurs du projet envisagent de valoriser cette expérience. Des publications, un site, un séminaire devraient permettre à la parole de l'enfant d'être entendue, et nous l'espérons mieux comprise .

Mots clés

Rêve, Récit, Ecriture, Estime de soi, Pédagogie, Hôpital

Introduction

Comment réparer ce que la maladie, l'hospitalisation et les soins déstructurent dans la vie de l'enfant et de l'adolescent ? Comment entretenir et cultiver sa capacité de résilience ? Sur quelles forces s'appuyer ? Notre réponse, en 1996, a été de « libérer l'imaginaire ». A cet effet, un atelier pédagogique, prenant appui sur l'image photographique et visant à restituer à l'enfant son rôle de « producteur de pensée », a été créé. 15 ans plus tard... l'atelier continue et ouvre de nouvelles perspectives avec de nouveaux outils.

Description du projet

1. Présentation de l'action

Bien-être de l'enfant, bien-être de l'élève... de la maternelle à la vie d'adulte.

« *A l'hôpital on ne peut plus ni penser, ni rêver* » s'étonnent des enfants et des adolescents du centre scolaire de l'hôpital Trousseau discutant de la vie hospitalière. Libérer l'imaginaire des enfants qui concentrent leurs forces dans une défense contre le temps, contre la peur, se révèle alors être un objectif pédagogique essentiel.

L'image, sous la forme de très belles photographies, semble être un des vecteurs les plus efficaces pour entraîner vers un « ailleurs ». C'est en outre un matériau qui peut circuler partout, dans les classes, les chambres stériles, sur les écrans d'ordinateurs. Mais une exigence s'impose, celle de la qualité.

Il a fallu la rencontre avec de grands photographes reporters pour que naisse l'idée d'un atelier qui prendrait le nom de « Si on rêvait ». Erik Orsenna lança le défi : « *Quelles sont les matrices à rêves, quels sont les vaisseaux qui nous emportent ? Redonnons un "je" à ces enfants dépossédés ou en veille, puis donnons-leur les moyens de voyager* ». Médecins et universitaires marquèrent leur intérêt et promirent d'être des « balises ». Jean Valérien, inspecteur d'académie de Paris encouragea cette initiative. Jacques Lévine, psychanalyste, joua le rôle de passeur. Il découvrait dans les textes d'enfants des lignes de force et de revitalisation, et l'enseignant se reconnaissait un rôle d'accompagnant bienveillant et constructif.

Depuis 1998, chaque année, une trentaine d'enseignants spécialisés inscrivent leur classe dans cet atelier qui s'adresse à des jeunes de 4 à 18 ans dont la scolarité est perturbée par la maladie ou par un handicap. Aujourd'hui, le noyau dur du réseau est toujours constitué de services hospitaliers (pédiatrie générale, hématologie, chirurgie, neurologie), de deux services psychiatriques et de centres médico-infantiles. Une expérimentation est menée auprès d'enfants malades scolarisés à domicile, une EGPA et une CLIS 4. L'atelier élargit progressivement cette richesse d'échanges grâce à son caractère européen : Belgique, Espagne, France, Espagne, Moldavie, Roumanie (cf. fiche des établissements).

En 2005, face à cette extension, l'équipe de photographes, d'enseignants, de soignants responsables du fonctionnement de l'atelier se constitue en association de droit français pour assurer en partenariat sa logistique et sa valorisation. Cette double structure – l'atelier et l'association -demeure aujourd'hui.

2. Objectifs de l'action :

« Si on rêvait » a pour objet « d'aider l'enfant malade, hospitalisé ou à domicile, à étayer et reconstruire sa vie scolaire, affective et sociale. Elle propose une démarche pédagogique prenant appui sur l'image photographique, qui cherche à restituer à l'enfant son rôle de « producteur de pensée » (extrait des statuts de l'association)..

3- Description de l'action (partenariats constitués et définition du rôle de chacun des acteurs dans le projet).

L'action à proprement parler est assurée par l'Atelier (les enseignants spécialisés) mais elle est rendue possible par l'activité en amont et aval de l'Association, c'est-à-dire des membres du conseil d'administration.

Le travail de l'Atelier

L'atelier s'adresse à des jeunes de 4 à 18 ans dont la scolarité est perturbée par la maladie ou par un handicap. Il est mis en œuvre par des enseignants exerçant dans des écoles implantées dans les hôpitaux d'enfants, dans des classes spécialisées et parfois même au domicile de l'enfant. Les enseignants signent un protocole précisant les droits à l'image et la démarche pédagogique à respecter en s'adaptant aux besoins des enfants et adolescents qui leur sont confiés.

« Nous vous proposons « une minute de rêve ». C'est dans la classe de l'hôpital ou souvent au chevet de l'enfant que le travail de l'image commence. Emu par la beauté esthétique des photos l'enfant est invité à faire un choix pour « une minute de rêve ». Peu d'enfants résistent à la force des images, regardées en silence, qui font oublier le présent et entraînent « au voyage ». L'image du réel, librement choisie, peut entraîner dans un voyage loin, très loin, dans l'espace du rêve et très profondément dans le « dedans-de-nous » comme les enfants appellent leur Moi. Chacun verra dans l'image ce qui lui procure du plaisir ou ce dont il a besoin. Certains se laisseront entraîner dans « l'imaginaire du merveilleux » où flirteront avec « l'imaginaire du pire ». Il n'y sera jamais seul. Ce voyage est accompagné par celui ou celle qui propose l'image comme une invitation à la liberté. L'atelier se déroule selon quatre étapes.

Première étape : De l'image à la rêverie

La photo devient IMAGE quand l'enfant l'ayant choisie se l'approprie. Peu d'enfants résistent à la force des images, regardées en silence, qui font oublier l'hôpital et « partir en voyage ». Libérer l'imaginaire des enfants qui concentrent leurs forces dans une défense contre le temps, contre la peur, en s'interdisant de rêver, est un moment d'émotion intense partagée. « *J'ai l'imagination en joie.* » dit Gaëtan, 10 ans. (Traumatologie, France)

Deuxième étape : **Du rêve au récit**

« *Si tu veux continuer ton rêve, raconte-le !* », est-il dit aux enfants de maternelle ou aux jeunes trop souffrants. Mettre en mots ses sensations et ses émotions complète le travail de l'image. Le récit, pris en note sous leurs yeux, devient un texte. Les enfants et les adolescents très souffrants confient leurs récits et en suivent la retranscription avec un grand sérieux. Il arrive souvent qu'ils demandent à le compléter, parfois plusieurs jours plus tard. Dans tous les cas, ils le signent.

Troisième étape : **Du rêve à l'écriture**

Les grands, ceux qui ont la chance de savoir et de pouvoir écrire, sont invités à franchir l'étape de l'écriture sans qu'elle soit considérée comme un exercice scolaire. « C'est la page blanche qui donne le droit de rêver » notait Gaston Bachelard. L'imagination se manifeste par des formes d'écritures différentes, des récits, des dialogues, des essais poétiques, et souvent par une réflexion personnelle sur leur vision du monde. Ils retrouvent alors leur statut d'élève, ce qu'ils étaient avant, et ce qu'ils redeviendront en sortant de l'hôpital, et l'enseignant celui de pédagogue en validant le travail terminé. Les adolescents expriment également très fortement à l'hôpital le désir de laisser un témoignage : « *L'écriture, c'est une pensée qui laisse sa trace.* » Isabel, 14 ans.

Quatrième étape : **De l'écriture à la joie de communiquer**

Ecrire pour partager. Se sentir propriétaire de son texte et décider de le diffuser dans le service, dans les classes, dans le réseau « Si on rêvait ». Très peu d'enfants refusent de donner leurs textes et les adolescents apprécient que leurs textes rejoignent d'autres textes d'enfants hospitalisés.

La joie de communiquer et d'être lu par tous est une réaffirmation d'identité et d'une estime de soi renforcée. Quelle fierté de montrer à tous que malgré la maladie et l'hospitalisation, ils sont toujours des « producteurs de pensée ». Là, où des professeurs de musique et d'arts plastiques enrichissent la communauté éducative, les productions picturales et les recherches musicales élargissent l'espace culturel de l'atelier, et la vie de l'école et du service en est modifiée.

L'intérêt que les médecins et le personnel soignant manifestent lors des staffs ou des visites, et l'étonnement des parents et de leurs enseignants apportent une plus-value à ce travail.

Le travail de l'Association

Une cinquantaine de photographes professionnels de haute renommée participent à l'action. Fuji-Film France et le laboratoire Imacom prennent en charge le tirage annuel des 1200 clichés distribués. L'association fait parvenir les photos aux enseignants qui ont signé un protocole définissant les droits et devoirs de chacun.

Les textes reçus par Internet (300 textes par an) sont diffusés sous la forme d'un journal électronique. Les textes, pour être lus par tous, sont traduits par des enseignants bénévoles. Après un choix des textes les plus représentatifs de l'imagination des enfants et adolescents, un journal imprimé parachève cette œuvre commune

Ce journal, 24 pages, 2 parutions par an est offert aux classes de l'atelier comme témoin du travail collectif ; des pages roumaines et espagnoles permettent de favoriser les échanges. Tous les enfants ayant participé à l'atelier et que l'on peut joindre au cours des consultations ou des ré-hospitalisations, trouvent leur journal dans la classe ou le reçoivent à domicile, comme reconnaissance du travail accompli.

O la date du début de l'action,

L'atelier vit au rythme de l'année scolaire, le renouvellement de ses membres se produit en septembre. Qu'en est-il de l'année scolaire 2011-2012 ? L'effectif actuel s'élève à 28 enseignants établis dans 16 hôpitaux et centres de soins, 2 établissements spécialisés (CLIS et collège EGPA) et 2 organisations d'enseignement à domicile. En France, après avoir craint des fermetures de postes, on constate un émiettement des heures d'enseignement et l'existence de nouvelles fonctions confiées à l'enseignant : travail à mi-temps dans le service hospitalier et un mi-temps dans l'organisation du SAVPAD (enseignement à domicile). L'avenir des hôpitaux étant difficilement prévisible, dans l'immédiat, en matière d'effectifs, le climat est à la défensive.

O le calendrier prévisionnel de l'action.

L'association s'efforce d'assurer la pérennité de l'atelier si elle répond à une demande des enseignants. Si des motifs matériels (défaut de photographies ou de textes, par exemple) ou financiers (non couverture des frais de l'atelier) devaient l'interrompre, cet arrêt n'interviendrait qu'en fin d'année scolaire. L'inscription à

l'atelier est gratuite. Dans la période actuelle, le conseil d'administration de l'association s'est fixé des perspectives d'action à un horizon minimal de deux ans.

Evaluation :

1. Présenter le dispositif de suivi et d'évaluation.

Le dispositif de suivi et d'évaluation se situe à trois niveaux de l'action : celui de l'enseignant, celui du réseau d'enseignants et celui de l'association proprement dite.

- *Au niveau de l'enseignant*, l'évaluation de l'atelier est avant tout faite par lui-même sur la base d'observations et de constatations (Les enfants ont-ils rêvés ? Les étapes ont-elles été franchies ? Quel impact est-il constaté dans la vie de l'enfant, du service et de la classe ?).

- *Au niveau du réseau d'enseignants*, le journal électronique, appelé « Page à Page », qui rassemble tous les textes reçus permet aux enseignants de comparer, d'échanger et d'analyser les productions écrites. Il met en évidence les particularités culturelles et sociales. Les relations amicales qui se créent entre des enseignants très souvent isolés, et dont les postes sont menacés, expliquent leur fidélité à l'atelier depuis son origine.

- *Au niveau de l'association*, le suivi est à la fois quantitatif et qualitatif. Depuis sa création, 3300 textes inspirés par 153 photos dans 52 établissements et 120 enseignants ont été répertoriés. Quantitativement, le flux des textes est constant : en moyenne 300 textes sont produits chaque année. Toutefois, depuis deux ans, les textes envoyés par les enseignants français et belges travaillant dans les services hospitaliers sont révélateurs d'un état de tension, de précipitation, où le « temps du rêve » et de l'écoute est difficile à respecter. « Si on rêvait » risquerait alors de se banaliser en atelier d'écriture. Les collègues espagnols ne paraissent pas souffrir des mêmes maux.

Dans cet ensemble, trois établissements s'attachent plus particulièrement à s'adapter à la particularité de leurs élèves :

- Le Centre Médical Infantile de Romagnat recevant des grands handicapés moteurs adapte l'atelier en utilisant les pictogrammes et les outils informatiques. Les résultats obtenus sont d'une grande richesse et prennent au sein du réseau et dans le journal une place de plus en plus grande.

- L'EGPA de Nemours (où l'on retrouve de nombreux enfants dont la scolarité a été perturbée par des problèmes de santé) a engrangé quelque quatre-vingt textes sur trois ans. Ils donneront lieu à une analyse longitudinale conduite par une équipe de Seine-et-Marne.

- Les SAVPAD (scolarité à domicile) ont mis en évidence, à partir de quatre cas, l'appétence manifestée par les enfants scolarisés à domicile pour de longues périodes, quel que soit leur âge, pour cette pédagogie. Les premières analyses des textes écrits, initiées avec Jacques Lévine et l'AGSAS, portent sur la notion « d'accompagnement interne » indispensable à ces jeunes privés de vie sociale.

C'est à partir des constats du suivi et de l'évaluation de ces trois dernières années que nous pouvons construire un projet pour les deux années à venir.

2- Résultats attendus

Les résultats dont il s'agit sont ceux attendus par l'association au bénéfice de l'atelier ; ils sont axés sur trois orientations principales :

Faire connaître

- Les publications sont le premier vecteur de diffusion des textes écrits. La parution du livre « Si on rêvait » (Belin, 2005) a été un acte fondateur de l'atelier. Il est dans chaque bibliothèque et sert de référence. Publié à 6000 exemplaires, il est toujours en vente. Le journal assume aujourd'hui cette fonction (le n° 16 va paraître) ; l'aide efficace de sponsors va rendre possible une distribution plus large au sein des hôpitaux pédiatriques. En outre, une exposition itinérante circule en région PACA et cinq diaporamas de photos et textes d'enfants servent à animer les interventions lors de colloques.

- La création d'un site [Si-on-revait.org] permettant de faire connaître le travail pluridisciplinaire de l'atelier répond à une demande déjà ancienne des photographes, soutenue par E. Orsenna. Il est consultable depuis le début du mois (même si la partie administrative n'est pas achevée). Il se propose d'actualiser la diffusion de

cette pédagogie adaptée et de compléter l'action du livre « Si on rêvait ». L'atelier est présenté dans sa globalité : des photos... au dernier journal. Une partie avec mot de passe permet de protéger le travail en cours, mais également de présenter les photos sur écran dans les secteurs hospitaliers stériles ou isolés.

Nous espérons ainsi créer une synergie entre enseignants qui ne se connaissent pas et reconstituer une banque d'informations sur les postes d'enseignants français ouverts dans les hôpitaux. Egalement élargir la réflexion sur le rôle de l'image, le temps de la rêverie et le but de l'écriture.

Travailler ensemble

Un réseau renforcé

Un premier objectif serait de rééquilibrer le rapport enfants malades somatiques et enfants hospitalisés en psychiatrie au sein du réseau, ce qui veut dire se rapprocher des services de pédiatrie. D'autre part, il serait nécessaire d'encourager les enseignants à la prise en charge des plus jeunes enfants qui sont trop souvent sacrifiés par manque de temps. Il conviendrait en outre de témoigner des « besoins spécifiques des enfants malades » (et non pas des élèves malades) au cours de leur hospitalisation et dans toutes les étapes de leur réinsertion jusqu'à la vie normale. On parle moins aujourd'hui de « cohérence et continuité dans la vie scolaire de l'enfant » (C. Seibel) que d'évaluations indispensables et d'examens à préparer. La prégnance des liens avec l'établissement d'origine de l'enfant font souvent oublier le vécu au présent. Disparaît alors toute une partie du savoir, non plus formel et scolaire, mais expérientiel. Celui-ci est comme gommé.

Un séminaire.

Depuis la création de l'atelier, les enseignants ne se sont réunis qu'une fois en 2007. Leur souhait, unanime, est de se retrouver pour dialoguer et partager. Les échanges par mail sont pratiques pour la communication, mais ne permettent ni l'étude, ni la réflexion, ni l'écriture. Le Conseil d'administration de l'association a entériné cette proposition de rencontre et un rendez-vous est prévu pour l'automne 2012 sur la thème : « Que nous disent les textes des enfants ? »

Analyser et comprendre

Le moment est certainement venu d'amorcer un travail de réflexion et peut-être de recherche portant sur l'ensemble des textes produits par les enfants. Des premiers pas ont été faits, dont on trouve des traces dans les journaux, mais l'essentiel reste à

faire. Cet ensemble de textes est assez semblable au « bloc de cristal » dont parle Giacometti : « On peut comparer le monde aussi à un bloc de cristal aux facettes innombrables. Selon sa structure et sa position, chacun voit certaines facettes, certaines parties de facettes... » Les travaux à engager sont complexes, une approche empirique et pluridisciplinaire est à expérimenter. Une réflexion est en cours ; elle sera débattue lors du séminaire de 2012.

Conclusion : bilan et perspectives

Bibliographie : constituée de références à des livres, articles et/ou de sites internet, textes réglementaires, rapports. Elles doivent être complètes : auteur, titre, année de parution, éditeur.

G Planchenault G., Voisin H., *Si on rêvait*, Belin, 2005 (préface de E. Orsenna, « Le désir d'imaginaire est-il thérapeutique ? J. Lévine).

J.-P. Dommergues, G. Leverger, D. Rapoport, *Droit de savoir, savoir dire. L'enfant malade*, Belin, 2003.

Lévine J., Moll J., *Je est un autre. Pour un dialogue pédagogie-psychanalyse*, ESF, 2001

Bachelard G., *La poétique de la rêverie*, PUF, 1960

Voisin H. (2007), « Présentation d'un atelier pédagogique dans un réseau européen. Image, Rêve, Récit, Ecriture, Partage », in *A.N.A.E. Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*, n° 92, juin, pp.91-96.

Voisin H. (2008), « 'Si on rêvait'. Le temps de se reconstruire », in « La bien-traitance au cœur du temps », *Enfance Majuscule*, n° 102, septembre-octobre, pp. 19-25.

Site : Si-on-revait.org

Procédure et calendrier :

- Le ou les dossiers complets seront envoyés à la présidente du jury **avant le 15 octobre 2011**
 1. sous forme électronique, à l'adresse suivante : colette.cossart@wanadoo.fr
 2. par voie postale en deux exemplaires à Madame Colette COSSART
9 avenue des arts-93 170 BAGNOLET
- Les projets reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers seront examinés par des comités d'experts entre octobre et décembre 2011
- Les décisions seront uniquement communiquées par voie électronique
- Le choix des projets retenus interviendra au plus tard le 15 janvier 2012 et les récompenses seront remises lors du colloque du 27 janvier 2012 aux équipes présentes.

Les lauréats s'engagent à :

- autoriser la publication de leur travail sur le site de l'AFPSSU
- à mentionner le prix reçu de l'AFPSSU dans toute publication et communication relative aux travaux effectués et primés.
- Acceptent que les travaux sélectionnés soient proposés pour une publication dans la revue de santé scolaire et universitaire, éditions Elsevier Masson